

06 déc 2002 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 6 décembre 2002](#)

Locations d'immeubles

Sur proposition De M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes, le Conseil des Ministres a approuvé trois prises en location d'immeubles pour l'hébergement de services publics.

Sur proposition De M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes, le Conseil des Ministres a approuvé trois prises en location d'immeubles pour l'hébergement de services publics.

Il s'agit de la prise en location :- du 4ème étage bloc C de l'immeuble situé chaussée de Binche, 101, à Mons, pour les besoins du Ministère de la Justice, il s'agit de l'adaptation d'une prise en location qui avait déjà été approuvée par le Conseil des Ministres du 7 décembre 2001, la date de début de location est avancée d'un mois;- de l'immeuble situé Allée Max Quintart 2 à Bonsecours (Péruwelz), pour les besoins du Ministère des Finances;- de locaux situés à Thuin, rue Tienne Trappe et rue du Fosteau, sur le site de l'ancienne fonderie Botsyn, « Les Amis des Infirmes Moteurs Cérébraux », pour les besoins du Ministère des Finances.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe